

Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO (AAFU)

Club Mémoire & Avenir

Le renouveau du multilatéralisme

Un entretien avec **Lakhdar Brahimi**, homme politique et diplomate algérien, ancien Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU.

Brian Urquhart, diplomate britannique et ancien secrétaire général adjoint des Nations unies, récemment disparu à l'âge de 101 ans, expliquait que les Nations Unies avaient été conçues au beau milieu de la Seconde Guerre mondiale pour combattre l'apologie de la guerre, les exterminations fondées sur des idéologies racistes, le marasme économique et les violences des années 30 et pour surmonter l'échec de la Société des Nations, mais qu'elles avaient vu le jour en 1945 dans un monde transformé, où les rapports de force avaient radicalement changé.

Les Nations Unies n'en seront pas moins, après la guerre, à l'origine d'une floraison d'institutions internationales, dont l'UNESCO, et de textes fondamentaux pour les relations internationales comme la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) qui demeure un guide pour l'humanité. Mais bientôt la Guerre froide, les soubresauts de la décolonisation et les conflits régionaux multiplieront les tensions et entraveront dans une certaine mesure les avancées de cette coopération.

Lorsque le mur de Berlin est tombé, en 1989, il semblait qu'arrivait enfin l'opportunité d'établir un ordre international régulé, conjuguant une paix fondée sur le respect des droits humains, l'autodétermination, l'état de droit entre et dans les pays, le développement économique et la protection de l'environnement. Ce "nouvel ordre mondial" n'allait pas tarder à être emporté par les vents contraires d'une mondialisation débridée, sous l'effet d'expériences historiques et de projets politiques et civilisationnels divergents, voire conflictuels, de nouvelles technologies pouvant contribuer à la diffusion des idées et des connaissances, mais aussi saper les systèmes démocratiques et servir les régimes autoritaires, désorganiser des pans entiers de l'activité économique, bouleverser la vie sociale et politique, déstabiliser la vie internationale. Quand il s'agit de relever des défis internationaux tels que le changement climatique et les migrations massives, la cybercriminalité et les pandémies émergentes, la pauvreté et le creusement des inégalités, les institutions de gouvernance mondiale souvent engluée par des lourdeurs de diverses natures et des antagonismes entre différents pôles d'intérêts, ont bien du mal à trouver des solutions efficaces qui inspirent la confiance et emportent l'adhésion du public.

« Aujourd'hui, nous avons trop de problèmes multilatéraux et pas assez de solutions multilatérales », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU António Guterres en septembre 2020. Plaidant pour un multilatéralisme plus fort et inclusif, qui s'appuie « sur la société civile, les villes, les entreprises, les collectivités et la jeunesse », il a également salué la Déclaration de soutien adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à l'occasion du 75e anniversaire de l'Organisation, ainsi que l'engagement des Etats membres à « revigorer le multilatéralisme ».

Sur ce sujet, **Georges Kutukdjian**, Président de l'Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO (AAFU) s'entretient avec **Lakhdar Brahimi**, ancien Représentant du Secrétaire général de l'ONU, qui mena de nombreuses missions d'observation et de conciliation dans des pays en conflit, dont le Liban, l'Afghanistan, l'Iraq et la Syrie.



Lakhdar Brahimi, homme politique et diplomate, a représenté l'Algérie auprès de la Ligue des Etats arabes au Caire, puis au Royaume-Uni de 1971 à 1979. Conseiller diplomatique en Egypte et au Soudan de 1982 à 1984, il deviendra Sous-Secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes entre 1984 et 1991. En 1989, en qualité d'Envoyé spécial du Comité Tripartite de la Ligue des Etats Arabes pour le Liban, Brahimi négocie à Taef (Arabie saoudite) un accord qui mettra un terme à dix-sept années de guerre civile. Ministre algérien des affaires étrangères de 1991 à 1993, il est Rapporteur de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992.

En 1993, il commence une seconde carrière à l'ONU en tant que Représentant spécial du Secrétaire général Boutros Boutros Ghali, tout d'abord en Afrique du Sud, où il conduit la Mission d'observation des Nations Unies jusqu'aux élections qui portent Nelson Mandela au pouvoir en 1994, puis en Haïti entre 1994 et 1996, année au cours de laquelle il mène également des missions de médiation au Nigeria, au Cameroun, au Burundi et au Soudan. En Afghanistan, de 1997 à 1999, il conduit le groupe d'experts qui rédige le rapport sur les opérations de paix de l'ONU, dit « Rapport Brahimi » (2000). En 2010, il reçoit le Prix spécial du jury de la Fondation Chirac pour la prévention des conflits pour son travail de réconciliation au Liban, en Afghanistan et en Irak. En 2012, il accepte de succéder à Kofi Annan comme médiateur international de l'ONU dans le cadre du conflit civil syrien, mission qu'il exercera jusqu'en 2014.

Lakhdar Brahimi est professeur invité à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Université Cornell (Etats-Unis), et membre de trois centres de recherche : l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), le Global Leadership Foundation (GLF) de Frederik De Klerk et les Global Elders, un groupe de leaders internationaux fondé par Nelson Mandela en 2007 pour promouvoir la résolution pacifique des conflits dans le monde.



Georges Kutukdjian, anthropologue et philosophe, entre à l'UNESCO en 1972, où il est successivement Chef de l'Unité de coordination et d'évaluation du Secteur des Sciences sociales et humaines (1974-1982) et responsable du programme des droits de l'homme et d'éducation à la paix (1983), avant de prendre en 1992 la direction du programme de bioéthique en qualité de Secrétaire général du Comité international de bioéthique (CIB). En 1995, il est Secrétaire exécutif de la Commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) et à son départ à la retraite, il est le

Directeur (D-2) de la Division des Sciences humaines de la philosophie et de l'éthique des sciences et des technologies. De 2002 à 2003, il est le Rapporteur du Groupe de travail sur la *Déclaration internationale sur les données génétiques humaines* et devient co-président du Comité d'éthique de l'Académie mondiale des biotechnologies et membre du Comité scientifique de la Société internationale de bioéthique (SIBI, jusqu'en 2018). En 2006 à 2008, il est le Rédacteur général du Rapport mondial de l'UNESCO *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*. Depuis 2012, il est membre de la Commission nationale consultative française des droits de l'homme (CNCDH) et depuis 2018 Vice-Président de la Sous-commission chargée des « Racismes, Discriminations et Tolérance ». Doyen des Médiateurs à l'UNESCO de 2005 à 2019, Il préside depuis 2004, l'Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO (AAFU).